

Concours national de la Francophonie - Grèce 2019

« LE COFFRE DES MERVEILLES DE LA FRANCOPHONIE... »

Prix spécial AMOPA* : élèves niveau C1/C2

1 – Sujet proposé

Rencontre avec les Hellènes du Siècle d'Or

Vous avez effectué un voyage dans le passé...aux temps de nos ancêtres hellènes...
Sous la forme d'une narration littéraire, vous racontez une promenade, à Athènes, sur le chemin de l'Académie de Platon en compagnie du philosophe et de son disciple Aristote. Vous évoquerez vos sentiments, vos impressions et vos échanges sur les différents sujets des dialogues et conversations que vous avez eus avec eux au sujet du mode de vie et de l'habillement, des mœurs, de la démocratie, de la beauté, du rôle de la nature, de l'Art ... La société dans laquelle vous vivez aujourd'hui diffère-t-elle radicalement de celle que vous avez découverte grâce à votre retour dans l'histoire de la Grèce antique.

Consignes :

- Les élèves devront produire un récit collectif
- Vous veillerez à ce que le récit collectif demandé comprenne une alternance harmonieuse de passages narratifs et descriptifs (lieux, personnages, émotions...)
- Les élèves devront donner titre à leur production
- Il serait souhaitable d'intégrer de courts passages dialogués
- Vous accompagnerez vos élèves pour ce retour culturel dans le passé hellénique en les aidant à se documenter sur la période précisée dans le sujet.
- Veillez à ce que le ton et le style de la narration soient attrayants pour un public jeune – les notes d'humour seront appréciées.
- Les élèves auront le choix d'intégrer une anecdote à leur récit

* L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA), créée en 1962 et placée sous le haut patronage du Président de la République et du Ministre de l'Éducation Nationale, est reconnue d'utilité publique depuis 1968. Elle compte aujourd'hui 151 sections, dont 116 en France métropolitaine et dans les DOM TOM, le complément à l'étranger. Elle est présente sur les cinq continents. Elle regroupe 17 000 adhérents

2 - La production finale attendue

- Cette production écrite sera dactylographiée et présentée sous la forme d'un livret (Format A4, 700 mots minimum)
- La police de caractère pourra être Calibri ou Arial 12, interligne 1, ou 1,5.
- La 1ère de couverture comportera :
 - le titre du récit
 - la classe des élèves et le nom de l'école (de préférence en bas de la page)
- La 4ème de couverture mentionnera :
 - le nom des élèves, auteurs du récit en alphabet latin
 - le nom du professeur en alphabet latin
- La 1ère et la 4ème de couverture pourront être illustrées selon le choix des élèves.

3 - Précisions pour la réalisation du livret

- Chaque page du livret devra être photographiée numériquement ou scannée et les pages devront être rassemblées dans un seul et même fichier.
- Le fichier portera le titre du récit et le nom de l'Ecole/Collège/Lycée
- Uniquement après avoir été photographiées numériquement ou scannées, les pages du livret seront reliées selon votre choix également : agrafées, collées, cousues...
- Très important : ce livret doit être conservé par le professeur jusqu'à la proclamation des résultats car les productions lauréates devront être envoyées à l'Institut français de Grèce pour être déposées dans le « Coffre des merveilles de la Francophonie » : vous n'envoyez, en un premier temps, que la version numérisée du livret..

4 - Instructions pour concourir et envoi de la production finale numérisée

Chaque participation est celle d'une seule classe (minimum 10 – maximum 27 élèves par production).

Toute la procédure est dématérialisée : inscription et envoi des productions en ligne.

- **Inscription en ligne**
 - Inscription sur le **site internet de l'IFG** : www.ifa.gr / plateforme dédiée, à partir du **1^{er} février 2019**) et **avant** l'envoi électronique des productions.
 - Remplir un formulaire par **classe / production**
 - Écrire en **alphabet latin**

Lorsque vous aurez **complété et validé** le formulaire d'inscription en ligne, vous recevrez un email vous indiquant l'adresse électronique à laquelle vous devrez adresser les éléments nécessaires à votre participation.

Date limite d'inscription en ligne sur le site internet de à l'IFG :

Samedi 16 février 2019

- **Envoi électronique des productions**

- Indiquer dans l'objet de votre message électronique :

- 1) le numéro d'inscription généré lors de l'inscription en ligne et reçu par mail
- 2) la mention « Pour le Concours de la Francophonie 2019 »

- Dans le corps de votre message, écrire votre nom, la classe des élèves ainsi que le nom et les coordonnées de votre établissement.

- Joindre à votre message le fichier numérique contenant la production.

- Envoi exclusivement via la plateforme de partage de fichiers : [We Transfer](#)

Date limite d'envoi électronique des productions numérisées :

Lundi 1^{er} avril 2019
--

5 – Jury et critères d'évaluation

Le jury : National, unique et centralisé à l'Institut français de Grèce, il sera placé sous la présidence du Directeur de l'Institut français de Grèce. Plus de 20 membres participeront à ce jury. Parmi eux, les attachés de coopération, des représentants des antennes de l'Institut français de Larissa, Patras et Thessalonique, des membres de l'Institut des Politiques Educatives, les coordinateurs pédagogiques de français, des représentants des ambassades partenaires, des représentants des partenaires.

Critères d'évaluation :

- Respect du sujet
- Respect des caractéristiques discursives demandées : un récit-cadre, des passages descriptifs, éventuellement des passages dialogués...)
- Développement thématique riche et précis
- Maîtrise des registres de la langue française, style
- Richesse du vocabulaire
- Expression : la langue doit être correcte (orthographe lexicale, correction grammaticale et syntaxique.)
- Clarté : les phrases doivent être articulées correctement), ponctuées écrites d'une façon compréhensible. Cohérence et cohésion (texte clair, fluide et bien structuré).
- Originalité de l'évocation
- Capacité du texte à transmettre une émotion au lecteur

6 – Calendrier du Concours national de la Francophonie 2019

Les dates importantes à retenir pour le Concours national de la Francophonie 2019 :

- 16 janvier 2019 : lancement officiel du concours avec la communication des sujets ([www. ifg.gr](http://www.ifg.gr) – rubrique Langue française) et par e-mail.

- 1^{er} février : ouverture des inscriptions
- 16 février 2019 : clôture des inscriptions
- 1er avril 2019 : date limite d'envoi des productions numérisées
- 16 avril 2019 : Annonce du palmarès des gagnants
- 16 mai 2019 : Cérémonie de remise des Prix pour la région d'Attique (IFG)

Les dates des cérémonies de remise des prix dans les antennes de l'Institut Français de Grèce à Larissa, à Patras et à l'Institut français de Thessalonique seront communiquées dans le courant du mois de février.